

Réf: Dossier 206379

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REX GRANULATS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Riviera
Palmeraie, Lot 588, Ilot 35

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24/02/2023 reçus par Me COULIBALY K.EDITH SYLVIANE, et enregistrés au CEPICI le 01/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REX GRANULATS »

Objet : Exploitation de carrière de sable, de gravier, de sable argileux ;
Vente de ciment, de bois ;
Vente de tous matériels et matériaux de construction ;
Divers

La participation dans toutes entreprises similaires ou se rapportant à l'objet ci-dessus, de droit ivoirien ou étranger, et ce par voie de création de société nouvelle, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, société en participation ou autrement.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social défini aux alinéas précédents, à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Riviera
Palmeraie, Lot 588, Ilot 35

Dirigeant(s) M KOUAKOU ETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05614 du 31/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38798/GTCA/RC/2023 du 31/05/2023

